



DÉCISION

Vu le procès-verbal en date du 12 JUIN 2023 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle

CQP dermo cosmétique pharmaceutique

dont la formation est accessible aux personnes habilitées à délivrer le médicament au public dont les titulaires du brevet professionnel de préparateur en pharmacie,

Vu le référentiel de certification,

Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidates du centre de **Lormont (33)** à :

BENZINEB Rania
BESANCON Ophélie
DAVID Juline
FARGE Noémie
JULIENNE Lola
PONDIC LANUX Céline
LEBRET Perrine
LETEUIL Sandrine
POUDRET Camille
ROBERTOU Laurine
SAADI Sorya
TIBOURCIO DE LA CORRE Marine
DE OLIVIERA Alexia

Fait à Paris, le 12 juin 2023
le président du jury,

Phillipe DENRY

Décision à titre purement informatif.

*Seul le diplôme signé par la présidente du jury fait foi et atteste de la possession du CQP.
Cette publication est effectuée sous réserve des éventuelles erreurs matérielles.*